

Monsieur Gabriel NICOLAS
Commissaire enquêteur

Référence du Tribunal Administratif
Tribunal Administratif de MARSEILLE

Marseille, le 22 juin 2026

Objet : Consultation du public relative au projet NeoCarb Log porté par la société ELYSE SPV6.

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Dans le cadre de la consultation du public relative à la demande d'autorisation environnementale et à la demande de permis de construire du projet « NeoCarb Log » porté par la société ELYSE SPV6 sur la commune de Fos-sur-Mer, Novachim souhaite exprimer son soutien à cette initiative structurante pour le développement des nouvelles filières industrielles bas-carbone en région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Novachim est le pôle d'innovation de la filière Chimie & Matériaux en région Sud. Depuis près de quarante ans, le pôle accompagne les entreprises, laboratoires, centres techniques et porteurs de projets dans le développement de solutions innovantes répondant aux grands enjeux industriels contemporains : décarbonation, économie circulaire, recyclage, hydrogène, nouveaux matériaux, valorisation du carbone et souveraineté industrielle.

À ce titre, Novachim considère que le projet NeoCarb constitue une illustration concrète des transformations industrielles actuellement à l'œuvre sur le territoire. En associant hydrogène bas-carbone, valorisation du CO₂ industriel et production de carburants de synthèse destinés aux secteurs maritime et aérien, le projet mobilise plusieurs briques technologiques stratégiques au cœur des transitions énergétique et industrielle européennes.

Le projet illustre pleinement la place croissante des technologies de conversion et de valorisation du carbone dans les stratégies industrielles bas-carbone. Le développement du e-méthanol et du e-kérosène mobilise des savoir-faire avancés en génie des procédés, catalyse, hydrogène et intégration industrielle. Ces technologies figurent parmi les solutions les plus prometteuses pour réduire l'empreinte carbone des secteurs maritime et aérien tout en créant de nouvelles opportunités industrielles pour le territoire.

Au-delà de ses caractéristiques propres, NeoCarb Log témoigne des nouvelles conditions de la réindustrialisation. Dans un contexte de forte compétition internationale, la capacité à faire émerger rapidement des projets innovants, à structurer des chaînes de valeur complètes et à développer des infrastructures adaptées constitue désormais un facteur déterminant de compétitivité. En contribuant à l'émergence d'une filière française de carburants de synthèse, le projet participe au renforcement de la souveraineté industrielle et énergétique tout en consolidant l'attractivité du territoire méditerranéen.

Dans cette perspective, NeoCarb Log constitue une infrastructure essentielle. La plateforme de stockage et de distribution de méthanol et de carburants d'aviation durables permettra d'assurer la logistique nécessaire au déploiement de cette nouvelle filière industrielle. Elle représente ainsi une étape clé dans la construction d'un écosystème intégré associant production, stockage, transport et distribution de carburants bas-carbone.

L'implantation de cette infrastructure au sein de la zone industrialo-portuaire de Fos-sur-Mer présente de nombreux atouts. La façade méditerranéenne bénéficie d'infrastructures portuaires de premier plan, d'un écosystème industriel dense, de réseaux énergétiques structurants et d'un savoir-faire reconnu dans les domaines de la Chimie, de l'énergie et de la logistique. NeoCarb Log s'inscrit pleinement dans la dynamique de transformation industrielle engagée sur le bassin de Fos-Berre, qui accueille aujourd'hui plusieurs projets majeurs liés à l'hydrogène, à l'électrification des procédés industriels, à la valorisation du carbone et à la production d'énergies bas-carbone.

Le projet s'inscrit également dans les dynamiques collectives engagées sur le bassin industrialoportuaire de Fos-Berre pour préparer l'industrie de demain. Les travaux conduits dans le cadre du programme SYRIUS, des démarches ZIBAC soutenues par l'ADEME ou encore des projets liés à l'hydrogène, au captage et à la valorisation du CO₂ démontrent la capacité du territoire à faire émerger des synergies industrielles inédites. NeoCarb Log constitue à ce titre une infrastructure cohérente avec les trajectoires d'innovation et de décarbonation actuellement portées par l'ensemble des acteurs économiques et industriels du territoire.

Le projet présente également des retombées économiques significatives. Il contribuera au développement de nouvelles activités industrielles et logistiques, à la création d'emplois qualifiés, au renforcement de l'activité portuaire ainsi qu'à l'attractivité économique de la région. Plus largement, il participe à conforter la place du territoire comme pôle européen de référence pour les technologies industrielles bas-carbone et les nouvelles filières énergétiques.

Dans un contexte marqué par la nécessité d'accélérer la transition énergétique tout en préservant la compétitivité industrielle européenne, le développement d'infrastructures permettant la production, le stockage et la distribution de nouvelles molécules bas-carbone constitue un enjeu stratégique majeur. NeoCarb Log apporte une réponse concrète à ces défis en préparant les conditions de déploiement d'une filière innovante, créatrice de valeur, d'emplois et de solutions technologiques pour les mobilités de demain.

Novachim souligne enfin que le projet est instruit dans le cadre des procédures réglementaires applicables aux installations industrielles soumises à autorisation environnementale. Les études réalisées, les mesures de prévention des risques ainsi que les dispositifs de maîtrise des impacts environnementaux témoignent d'une démarche structurée visant à assurer un développement industriel compatible avec les exigences de sécurité, de protection de l'environnement et d'intégration territoriale.

Pour l'ensemble de ces raisons, Novachim exprime un avis favorable au projet NeoCarb Log porté par la société ELYSE SPV6.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Commissaire Enquêteur, l'assurance de mes salutations distinguées.

Stéphane BERGAMINI
Délégué Général

